

Paris le 18 novembre 2025

60% des Français envisagent de recourir à l'emploi à domicile dans les prochaines années, une attente sociétale forte à l'approche des municipales

Selon une étude d'opinion réalisée pour la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) par l'Observatoire de l'emploi à domicile et l'Ifop auprès de 509 maires et 1 000 Français (octobre 2025) : « L'emploi à domicile : un secteur d'avenir au cœur des territoires »

À Paris, le 18 novembre 2025 – Alors que l'on compte plus de 19 millions de Français de plus de 60 ans et que le souhait de vieillir chez soi se généralise, l'emploi à domicile s'impose comme une réponse concrète et humaine à leurs attentes, ainsi qu'un levier d'attractivité pour toutes les communes. À l'approche des élections municipales 2026, la Fepem appelle les élus et futurs élus à s'en emparer pour répondre au mieux, dès demain, aux demandes exprimées par leurs administrés.

Bien vieillir chez soi : l'emploi à domicile pour répondre aux attentes des Français

L'emploi à domicile fait déjà partie du quotidien des Français : 3,4 millions de particuliers emploient aujourd'hui 1,2 million de salariés. Si l'emploi à domicile constitue un maillon essentiel des services de proximité, son rôle déjà majeur est appelé à se renforcer : 60 % d'entre eux déclarent envisager d'y recourir dans les prochaines années.

Cette dynamique est portée à la fois par le vieillissement de la population et par une aspiration profonde de nos concitoyens : 92 % des Français expriment clairement leur volonté de vieillir chez eux. Le modèle d'emploi à domicile constitue une réponse à ce choix de vie : en effet, 68 % des futurs particuliers employeurs interrogés déclarent vouloir y recourir, pour pouvoir vieillir à domicile ou permettre à un proche d'être accompagné.

L'emploi à domicile s'impose donc comme une réponse aux besoins essentiels des familles, plébiscitée par les Français. Il est identifié par 65% des élus et par 68% des citoyens comme la pierre angulaire de l'accompagnement et du maintien à domicile des personnes âgées. Au-delà de son rôle auprès des plus fragiles et au cœur des foyers, il contribue chaque jour au lien social sur les territoires et complète l'action des collectivités locales, comme le reconnaissent 88 % des Français.

Près de 600 000 emplois à domicile à pourvoir d'ici 2035 : un défi pour les maires, un levier d'attractivité pour les communes

Situé au croisement des grandes transitions démographique, familiale et sociale, le secteur de l'emploi à domicile est désormais au cœur des préoccupations locales : 70 % des maires et 68 % des Français anticipent une forte augmentation de la demande de services à domicile dans leur commune d'ici 2030. Le vieillissement démographique suscitera, à lui seul, la création de plus de 150 000 emplois.

Cette demande croissante constitue un défi pour les maires, qui doivent donner à l'emploi à domicile toute sa place dans les politiques territoriales. Ce besoin croissant représente aussi une opportunité majeure pour renforcer l'emploi de proximité : c'est ce que pensent 87 % des Français et 96% des maires interrogés. Un levier particulièrement stratégique alors que 26 % des maires déclarent que l'attractivité représente le principal défi pour leur commune. Avec près de 600 000 postes à pourvoir d'ici 2035, le secteur offre des perspectives significatives pour les territoires, dont les élus locaux doivent se saisir en prévision des municipales 2026.

La Fepem appelle les maires à se mobiliser pour faire de l'emploi à domicile un pilier des politiques locales

Pour répondre aux attentes identifiées par les maires et les Français, et forte de son engagement historique en faveur d'un modèle d'emploi solidaire et responsable, la Fepem porte six propositions concrètes à destination des maires pour faire du secteur de l'emploi à domicile un acteur des politiques publiques communales dès 2026.

Julie L'Hotel Delhoume, Présidente de la Fepem s'est exprimée : « *L'emploi à domicile constitue un pilier de notre société, au cœur du quotidien de millions de Français. Dans les années à venir, près de 600 000 postes sont à pourvoir pour répondre à leurs besoins de vie essentiels et garantir leur liberté de choix. Face à ce défi, la Fepem, acteur historique du secteur, présente partout en France, s'engage auprès des élus à accompagner les familles et les salariés pour développer un modèle social de proximité, non lucratif et profondément humain. Ensemble, faisons de l'emploi à domicile une force au service du bien-vivre dans nos territoires.* »

Frédéric Dabi, Directeur général Opinion de l'institut de sondage Ifop : « *Cette étude menée avec l'Observatoire de l'emploi à domicile pour la Fepem met en lumière la place prépondérante de l'emploi à domicile dans les modes de vie des Français. Ce n'est plus un simple service du quotidien, mais un sujet sociétal à part entière, qui renvoie à des enjeux d'équilibre territorial et de lien social et mobilise désormais fortement les attentes citoyennes, en particulier à l'égard des maires.* »

1/ Faire de l'emploi direct à domicile un véritable choix de politique locale

- Ouvrir les marchés publics et appels à manifestation d'intérêt aux acteurs non lucratifs du secteur (petite enfance, perte d'autonomie, handicap).
- Créer un référent "emploi à domicile" en mairie pour les particuliers employeurs et les salariés à domicile, afin de fluidifier l'information, d'orienter et d'apporter des solutions.

2/ Accélérer l'implantation de Maisons d'Assistances Maternelles (MAM)

- Accompagner et soutenir l'ouverture de MAM : un modèle d'accueil souple, à taille humaine, jusqu'à sept fois moins coûteux qu'une crèche pour les finances publiques locales, garantissant un accueil de qualité partout.
- Contribuer à la promotion du métier d'assistance maternelle et valoriser son rôle essentiel dans l'accueil et le développement des jeunes enfants.

3/ Orienter les habitants en situation de handicap ou en perte d'autonomie vers des solutions

- Faciliter la mise en relation entre personnes âgées ou en situation de handicap et aides à domicile en s'appuyant sur le rôle pivot des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

4/ Porter une véritable politique de soutien et d'aide aux aidants

- Renforcer une information et une orientation de proximité pour les 9,3 millions d'aidants (plateformes de répit, accueils de jour, formations).
- Assurer l'accès effectif aux dispositifs de répit pour les aidants via les structures non lucratives de l'emploi à domicile et les associations présentes sur le territoire.

5/ Contribuer au déploiement progressif de l'habitat partagé

- Favoriser la coopération entre les professionnels de l'accompagnement et les acteurs locaux, afin de faire de l'habitat partagé un modèle durable, inclusif et accessible.

6/ Favoriser l'accès au droit et à l'information des habitants

- Développer le service public d'information et d'accès aux droits en impulsant l'implantation d'espace d'accueil France Emploi à Domicile : 500 points d'accueil pour délivrer au grand public informations et conseils, dans tout le territoire.

Cette brochure présente les principaux enseignements de l'étude :
[Brochure Ifop Municipales2026 Fepem p.pdf](#)

Pour toute question ou demande d'information :

Contacts presse Fepem

presse@fepem.fr

Bérénice CHAUVEAU ▶ 06 63 05 84 04

À propos de la Fepem

La Fédération des particuliers employeurs (Fepem) représente les 3,4 millions de particuliers employeurs qui emploient 1,2 million de salariés. Depuis plus de 75 ans, elle soutient et valorise l'emploi à domicile, en proposant des outils pratiques, des conseils personnalisés et en simplifiant les démarches administratives pour une relation de travail déclarée et responsable.

Plus d'informations sur www.fepem.fr

Méthodologie

L'enquête a été menée par l'Ifop et l'Observatoire de l'emploi à domicile pour la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) et est structurée autour de deux volets. Une interrogation auprès des maires des communes françaises, menée auprès d'un échantillon de 509 maires, représentatif de l'ensemble des maires de France. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 1^{er} juillet au 20 août 2025. Une interrogation auprès de Français, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 18 au 23 juillet 2025.